



PLANTS DE POMME DE TERRE

version 2019

La culture du plant de pomme de terre

La France est un territoire reconnu pour la production de plants certifiés de haute qualité. Elle bénéficie en effet de conditions pédoclimatiques privilégiées et d'un réseau de compétences, de la création variétale jusqu'à la commercialisation des plants.

La filière française du plant de pomme de terre, c'est :

- Plus de 22 000 hectares de plants
- 800 producteurs de plants
- 60 établissements collecteurs.

Utilisation & débouchés

- Marché du frais (15 %) pour la consommation humaine
- Marché de la pomme de terre transformée. 75 % pour la consommation humaine : chips, frites, etc.
- Féculerie (10 %) : transformation d'une partie des pommes de terre de conservation, particulièrement riches en amidon, en féculé.

La filière

Les maladies étant nombreuses, la filière plants de pomme de terre s'est dotée depuis longtemps d'une organisation, d'outils et de contrôles officiels très performants pour maîtriser la qualité sanitaire. Cette qualité est reconnue en France et dans le monde entier. Ainsi, la production française approvisionne le marché national en quasi-totalité et est exportée vers plus de 70 pays du monde. L'exportation est passée de 90 000 tonnes à 160 000 tonnes en 10 ans.

Les données économiques clés

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA FILIÈRE :
227 MILLIONS D'EUROS



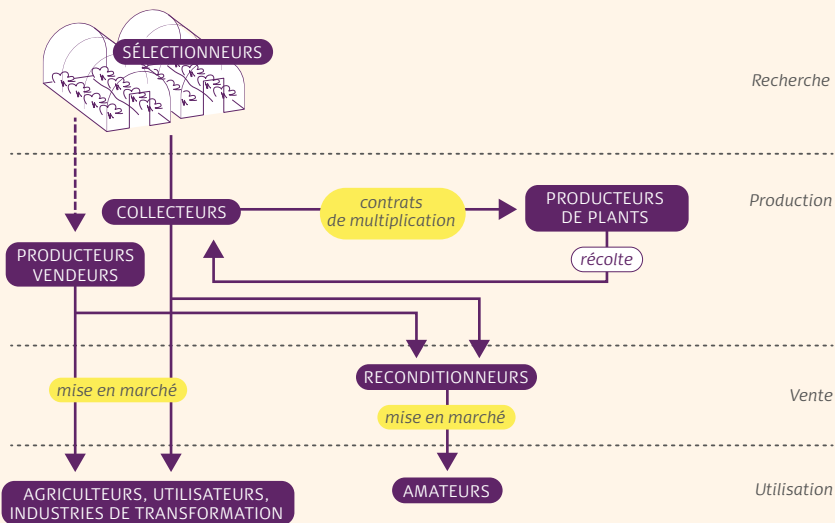
**2^E PRODUCTEUR
ET EXPORTATEUR
MONDIAL**



**EXPORTATION
+ 200 000 tonnes de plants
exportés dans le monde
entier**



**SOLDE DE LA BALANCE COMMERCIALE
+ 69 millions d'euros**



Les chiffres

RECHERCHE & CRÉATION VARIÉTALE

Budget recherche en 2016
6 MILLIONS D'EUROS

5 ENTREPRISES DE SÉLECTION,
soit près de 60 équivalents
temps plein

Sont inscrites sur les listes
du Catalogue français :

224 VARIÉTÉS DE POMME
DE TERRE, DONT 8 VARIÉTÉS
DE CONSERVATION (VARIÉTÉS
ET POPULATIONS LOCALES
ANCIENNES)

EN MOYENNE
11 NOUVELLES VARIÉTÉS

PRODUCTION DE PLANTS

22 290 HECTARES, répartis sur
25 départements dans 3 zones
géographiques : Bretagne,
Nord et Centre-Sud

60 ÉTABLISSEMENTS
COLLECTEURS,
soit plus de 400 équivalents
temps plein

+ 600 000 TONNES ATTEINTS
dont en moyenne 70 % des
quantités sont vendues en
France

+ DE 495 VARIÉTÉS
MULTIPLIÉES

800 PRODUCTEURS
DE PLANTS

Les atouts

DES NOUVELLES VARIÉTÉS

Une part prépondérante des gains de productivité est due au seul progrès génétique (50 %).

Deux grands axes dominent dans les programmes de recherche :

- Amélioration des qualités culinaires et technologiques
- + de résistance aux maladies.

DES PLANTS CERTIFIÉS

- **Assurance pour l'agriculteur** de cultiver la variété souhaitée, celle qui permettra de répondre aux attentes de ses clients industriels ou consommateurs.
- **Garantie** d'un plant sain et en bon état physiologique.
- **Traçabilité** totale, de la production du plant à son conditionnement.
- **Gain de temps** pour l'agriculteur.

Fédérations professionnelles représentant les acteurs de la filière au GNIS

- CSF - Chambre syndicale professionnelle nationale de la féculerie de pomme de terre
- FEDEPOM - Fédération française des syndicats de négociants en pomme de terre et légumes en gros
- FELCOOP - Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole
- FN₃PT - Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pomme de Terre
- SGSPDT - Syndicat général des sélectionneurs de plants de pomme de terre
- UNPT - Union nationale des producteurs de pomme de terre
- SNPPPGF - Syndicat national des producteurs de plants de pommes de terre germés et fractionnés
- FNMJ - Fédération nationale des métiers de la jardinerie
- FNTPT - Fédération nationale des transformateurs de pommes de terre

Contact

section.pommesdeterre@gnis.fr